CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97780** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2009

Raison sociale : SOL'AIR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/10/2021

Capital : 2 500

1 RUE BERNARD JOYEUX
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2009B00412

Siret : 512 305 350 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 54 2080 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 007172

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 007172

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 75 04 25 92 **Fax :**

Portable : 06 75 04 25 92

Responsabilité légale :
ANTOINE YANNICK PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.ent-sol-air.com

E-mail : eurl.solair@free.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 216 744 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	29/11/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		19/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/12/2025 10:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97780** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **16/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/10/2021
Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2009B00412

Siret : **512 305 350 00021**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 54 2080 02
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 007172
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 007172
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SOL'AIR**

1 RUE BERNARD JOYEUX
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE

Téléphone : 06 75 04 25 92 **Fax :**
Portable : 06 75 04 25 92

Site Internet : http://www.ent-sol-air.com
E-mail : eurl.solair@free.fr

Responsabilité légale :
ANTOINE YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/11/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.